



Rupture de cdd pour un cdi dans une autre région

Par **ro21**, le **20/06/2010 à 21:36**

Bonjour,rnrnJe suis diplômée d'une école hôtelière et je travaille en CDD dans un hôtel comme réceptionniste depuis Octobre 2009 pour 10 mois (jusqu'au 31 Août 2010).Mon contrat a été renouvelé jusqu'en Août 2011; et je souhaiterais savoir si jamais je trouve un CDI dans une autre région, comment cela se passera pour mon transfert dans une autre préfecture; est-ce qu'il faudra recommencer la procédure d'un nouveau dossier?mon dossier devra t-il repasser en commission a la DDTE?rnrnMerci d'avance pour votre réponse.

Par **fabienne034**, le **21/06/2010 à 08:13**

bonjour, rnrnvous avez le droit de démissionner pour un cdi quand vous êtes en cddrnrnpour avoir un modèle de démission de cdd pour un cdirrnrn<http://www.fbls.net/demissioncdd.htm>

Par **ro21**, le **21/06/2010 à 08:18**

Merci beaucoup pour votre réponse rapide!!!! je me rends d'ailleurs à la Préfecture dans une heure...le fait que je ne sois pas de nationalité française mais gabonaise; remet-il en cause quelquechose? et puis-je demander un titre de séjour "vie privée familiale" même si je suis en CDD?rnrnMerci Fabienne.